



## Activité, temps de travail, salaires : des inégalités femmes-hommes un peu plus marquées dans le Grand Est

**M**algré une amélioration entre 1990 et 2014, les inégalités d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes dans le Grand Est restent parmi les plus fortes de France métropolitaine. La situation varie cependant selon les départements, en lien avec un marché du travail plus ou moins favorable pour les femmes. Ainsi, la tertiarisation de l'économie et la hausse des niveaux de diplômes ont favorisé l'emploi féminin, notamment en Alsace, dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle. Toutefois, l'inactivité et le travail à temps partiel demeurent largement plus fréquents chez les femmes que chez les hommes, surtout quand elles sont mères de jeunes enfants ou de famille nombreuse.

Dans la région, les écarts de salaires entre hommes et femmes sont également parmi les plus importants de métropole : l'écart moyen dépasse 20 %, notamment en Moselle et dans le Haut-Rhin. En effet, les femmes accèdent moins fréquemment à des postes de cadres et sont surreprésentées dans des secteurs d'activités peu rémunérateurs. Les caractéristiques des personnes et des postes occupés expliquent plus de 40 % des écarts salariaux entre hommes et femmes. Une fois ces effets pris en compte, la différence de salaires est l'une des plus faibles de France métropolitaine.

Elena Mironova, Sophie Villaume, Insee

En 2014, la part des femmes de 15 à 64 ans en emploi atteint 59,6 % dans le Grand Est et est proche du niveau métropolitain (61,0 %). La région se place ainsi devant les Hauts-de-France (54,8 %), la Corse, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, mais loin derrière l'Île-de-France et les Pays de la Loire (64,3 % et 63,8 %).

Ce taux d'emploi est de 7,3 points inférieur à celui des hommes, ce qui fait du Grand Est la quatrième région où cet écart est le plus prononcé, après la Corse, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (respectivement - 13,1, - 9,0 et - 8,1).

### Moins de femmes en emploi dans les Ardennes

Le taux d'emploi des femmes en âge de travailler (15-64 ans) est particulièrement bas dans les Ardennes (53,5 %). Seuls trois autres départements de France métropolitaine présentent un taux d'emploi féminin moins élevé : le Pas-de-Calais, la Haute-Corse et les Pyrénées-Orientales (52,0 %, 52,6 % et 53,3 %). À l'opposé, c'est en Alsace, dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle que ce taux est le plus important du Grand Est, dépassant même le niveau national dans le Bas-Rhin (62,3 %). Dans ces départements, les femmes sont en moyenne plus diplômées, ce qui favorise l'accès à l'emploi. D'autres facteurs jouent également, tels que les

caractéristiques locales du marché du travail (prépondérance de certains secteurs d'activités – le tertiaire notamment – moins touchés par la crise économique, et plus féminisés). C'est pourquoi, à niveau de diplôme équivalent, le taux d'emploi des femmes reste plus faible dans les Ardennes, où le secteur industriel est particulièrement présent (métallurgie notamment).

Les Ardennes se distinguent également par l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin (- 11,2 points, soit 4,5 points de plus que la moyenne nationale). Seuls les deux départements corses se révèlent plus inégalitaires du point de vue de l'accès des femmes à l'emploi (*figure 1*). En Haute-Marne et dans la Meuse, cet écart entre femmes et hommes est également l'un des plus

élevés de métropole. Inversement, ces différences sont plus réduites en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges (- 6,2 et - 6,4 points). Là aussi, ceci s'explique en partie par la répartition inégale des femmes et des hommes par secteur d'activité. La Meurthe-et-Moselle est le département de la région où le tertiaire est le plus développé (avec notamment plus d'emplois dans la santé et l'enseignement). Dans les Vosges, certaines activités assez féminisées sont également surreprésentées, comme le commerce de détail, l'hébergement, ou la fabrication de textile.

Entre 1990 et 2014, les inégalités d'accès au marché du travail ont diminué : d'une part, parce que le taux d'emploi des femmes aux âges de plus forte activité (25-54 ans) a augmenté (+ 15,2 points dans la région), d'autre part parce que celui des hommes a baissé (- 6,5 points). L'écart entre hommes et femmes a ainsi été divisé par trois. Les hommes ont davantage pâti de la désindustrialisation et de la crise économique, tandis que les emplois féminins ont progressé avec la tertiarisation. C'est en Moselle que le taux d'emploi féminin a le plus augmenté, en passant d'une femme sur deux en 1990 à trois femmes sur quatre en 2014, soit la hausse la plus importante de France métropolitaine. Avec le Pas-de-Calais et les départements corses, la Moselle était en 1990 l'un des départements où le taux d'emploi féminin était le plus faible ; à l'inverse, dans l'Aube, sept femmes sur dix étaient en emploi. Ces deux départements avaient en effet des spécialisations industrielles différentes (textile dans l'Aube, très féminisé, métallurgie-sidérurgie en Moselle, très masculinisée).

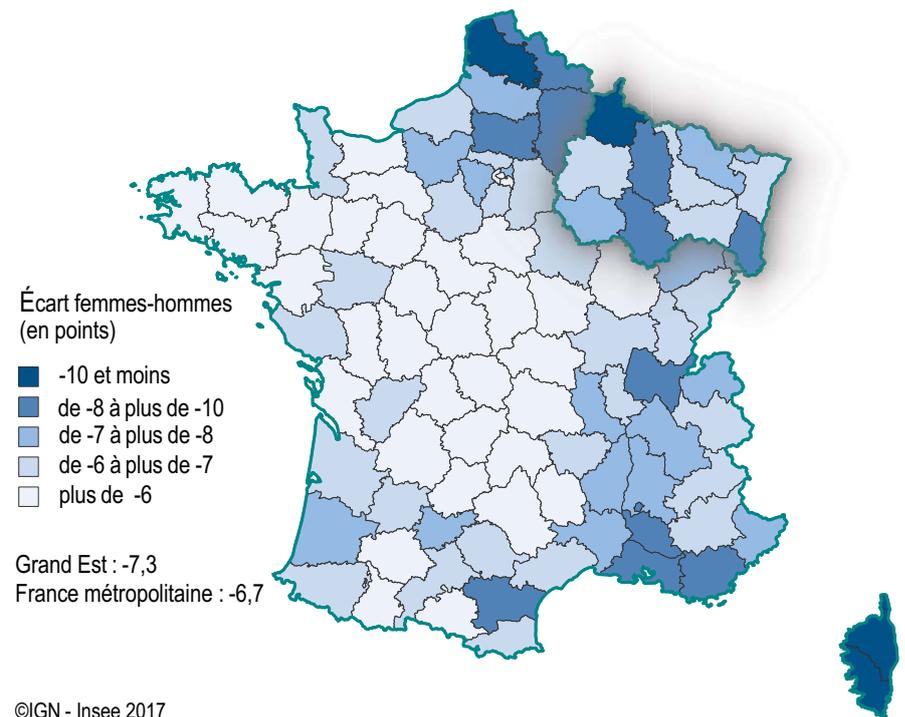
### Les mères de jeunes enfants plus souvent inactives dans le Haut-Rhin

Quand elles n'ont pas d'emploi, les femmes de 25 à 54 ans sont plus souvent inactives que les hommes (figure 2). En effet, si la part des femmes qui se déclarent au chômage est proche de celle des hommes dans la région, la part des inactives est trois fois supérieure à celle des inactifs. Depuis 1990, cette proportion s'est cependant fortement réduite. En 2014, le taux d'inactivité des femmes est légèrement plus important dans le Grand Est que dans l'ensemble de la France métropolitaine (13,3 % contre 11,9 %).

Dans la majorité des départements de la région, la part des inactives dépasse le niveau national, sauf dans la Marne et le Bas-Rhin. Inversement, elle est particulièrement élevée en Moselle et surtout dans les Ardennes (18,7 %), qui se place de ce point de vue au troisième rang des départements métropolitains, après la Haute-Corse et le Pas-de-Calais (22,3 % et 19,9 %).

## 1 Les inégalités d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes sont marquées dans le Grand Est

Écart femmes-hommes de taux d'emploi dans les départements de France métropolitaine en 2014



Lecture : en 2014, le taux d'emploi des femmes dans les Ardennes est inférieur de plus de 10 points à celui des hommes.  
Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans.  
Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

## 2 L'inactivité des femmes est plus fréquente dans le Grand Est

Situations face à l'emploi des 25-54 ans par sexe dans le Grand Est en 2014 (en %)

	Chômeurs		Inactifs		Emploi à temps complet		Emploi à temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ardennes	13,3	12,9	18,7	5,4	45,7	78,2	22,4	3,6
Aube	13,1	11,9	12,3	4,7	57,0	79,8	17,6	3,6
Bas-Rhin	9,8	9,5	11,0	3,8	58,1	83,2	21,1	3,4
Haut-Rhin	11,1	11,2	13,5	4,2	50,7	81,1	24,7	3,5
Haute-Marne	11,9	10,3	14,8	4,6	53,2	81,9	20,1	3,1
Marne	11,0	10,9	11,9	4,0	56,6	81,2	20,5	3,9
Meurthe-et-Moselle	10,4	11,4	12,9	3,8	54,8	80,9	21,9	3,8
Meuse	11,7	10,4	14,6	3,9	50,1	82,6	23,6	3,2
Moselle	10,9	10,7	15,4	5,6	50,5	80,6	23,2	3,0
Vosges	12,4	12,6	12,4	3,9	53,5	80,0	21,8	3,5
<b>Grand Est</b>	<b>11,0</b>	<b>10,9</b>	<b>13,3</b>	<b>4,4</b>	<b>53,6</b>	<b>81,2</b>	<b>22,0</b>	<b>3,5</b>
<b>France de province</b>	<b>11,1</b>	<b>10,5</b>	<b>12,1</b>	<b>4,4</b>	<b>55,4</b>	<b>80,8</b>	<b>21,4</b>	<b>4,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>11,0</b>	<b>10,4</b>	<b>11,9</b>	<b>4,3</b>	<b>57,2</b>	<b>80,9</b>	<b>20,0</b>	<b>4,3</b>

Lecture : en 2014, dans les Ardennes, 13,3 % des femmes âgées de 25 à 54 ans se déclarent chômeuses.  
Champ : personnes âgées de 25 à 54 ans, non inscrites dans un établissement d'enseignement.  
Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

L'inactivité concerne surtout les mères de famille nombreuse (ayant au moins trois enfants), ainsi que les mères de jeunes enfants de moins de trois ans (respectivement 30,7 % et 22,8 % d'inactives). Dans le Haut-Rhin, l'offre d'accueil des jeunes enfants est moins fournie que dans le reste du Grand Est, avec notamment moins de places auprès des assistantes maternelles :

cause ou conséquence, les mères de jeunes enfants y sont plus fréquemment inactives (26,8 %), alors que globalement la part de femmes inactives y dépasse à peine la moyenne régionale.

Dans la région, le taux de chômage déclaré des femmes de 25 à 54 ans (*définitions*) est proche de celui de France métropolitaine

### 3 L'écart du taux de chômage des femmes et des hommes est faible en Meurthe-et-Moselle

Taux de chômage déclaré (au sens du recensement de la population) des 25-54 ans par sexe en 2014 (en %)

	Femmes	Hommes	Écart (en point de %)
Ardennes	16,4	13,7	2,7
Aube	15,1	12,6	2,5
Bas-Rhin	11,2	10,0	1,2
Haut-Rhin	12,9	11,8	1,1
Haute-Marne	13,9	10,8	3,1
Marne	12,6	11,5	1,1
Meurthe-et-Moselle	12,1	11,9	0,2
Meuse	13,7	10,9	2,8
Moselle	13,1	11,4	1,7
Vosges	14,2	13,2	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>12,9</b>	<b>11,5</b>	<b>1,4</b>
<b>France de province</b>	<b>12,8</b>	<b>11,1</b>	<b>1,7</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>12,6</b>	<b>11,0</b>	<b>1,6</b>

Lecture : en 2014, dans les Ardennes, le taux de chômage déclaré des femmes âgées de 25 à 54 ans s'établit à 16,4 %, celui des hommes à 13,7 %, soit un écart de 2,7 points.

Champ : personnes âgées de 25 à 54 ans.

Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

(12,9 % pour 12,6 %, *figure 3*), alors que celui des hommes y est très légèrement supérieur (11,5 % contre 11,0 %). L'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes est ainsi un peu plus réduit dans la région qu'au niveau national, mais varie sensiblement selon les départements. En effet, il est très prononcé dans la Meuse, les Ardennes et l'Aube, et surtout en Haute-Marne où il dépasse 3 points. À l'opposé, en Meurthe-et-Moselle, il est le deuxième plus faible de France métropolitaine (après la Haute-Vienne), en lien avec une présence marquée du secteur tertiaire et une part importante de femmes diplômées de l'enseignement supérieur. Dans les Vosges, la Marne et le Haut-Rhin, la différence entre les taux de chômage féminins et masculins est également inférieure à la moyenne régionale.

Depuis 1990, l'écart a diminué, conséquence de la forte hausse du taux de chômage des hommes. Il a ainsi été divisé par cinq dans la région, et par quatre en France métropolitaine.

Le fait de posséder un diplôme favorise l'insertion professionnelle. Ainsi, la proportion de diplômés du supérieur qui se déclarent au chômage n'est que de 6,2 %, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, contre respectivement 17,5 % et 19,1 % des femmes et des hommes non diplômés.

#### Le travail à temps complet des femmes plus fréquent dans le Bas-Rhin, l'Aube et la Marne

Dans le Grand Est, la part des femmes de 25 à 54 ans travaillant à temps complet est l'une des plus faibles de métropole (53,6 %), après les Hauts-de-France et l'Occitanie (51,0 % et 53,5 %) ; l'écart avec

la proportion d'hommes à temps complet y est le plus important de France métropolitaine. Toutefois, de fortes disparités existent au niveau départemental. Ainsi, dans le Bas-Rhin, la part des femmes travaillant à temps complet est supérieure à la moyenne nationale (58,1 % contre 57,2 %) ; elle est également élevée dans l'Aube et dans la Marne (57,0 % et 56,6 %), d'où un écart avec le travail à temps complet masculin plus réduit dans ces trois départements. À l'opposé, la proportion de femmes travaillant à temps complet est faible dans les Ardennes, ainsi que dans la Meuse, la Moselle et le Haut-Rhin.

Le travail à temps complet progresse avec le niveau de diplôme, pour les femmes comme

pour les hommes. Chez les non-diplômés, une femme sur trois et deux hommes sur trois travaillent à temps complet. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, cette part passe à plus de deux femmes sur trois et près de neuf hommes sur dix.

Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes : elles sont six fois plus nombreuses dans ce cas. Dans la région, le travail à temps partiel concerne 22 % des femmes de 25 à 54 ans. Il est un peu plus répandu dans le Haut-Rhin (24,7 %), ainsi que dans la Meuse et en Moselle. À l'inverse, il l'est moins dans l'Aube (17,6 %), en Haute-Marne et dans la Marne.

Les mères de deux enfants sont celles qui travaillent le plus souvent à temps partiel (28,2 %), davantage que celles n'ayant qu'un seul enfant (21,4 %) ou que les mères de famille nombreuse (24,7 %), plus souvent inactives. Pour les personnes sans enfants, le temps partiel est également plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (16 % contre 4 %).

Entre 1990 et 2014, la part de personnes en emploi qui travaillent à temps partiel a progressé, dans la région comme en métropole. Chez les 25-54 ans, elle est passée de 23,6 % à 29,1 % pour les femmes et de 1,8 % à 4,1 % pour les hommes.

#### Des inégalités salariales fortes en Moselle et dans le Haut-Rhin...

En 2015, dans le Grand Est, le salaire net annuel moyen des femmes en équivalent temps plein s'élève à 21 365 euros, contre 26 760 euros pour les hommes, soit 20,2 % de moins (*figure 4*). Le Grand Est est ainsi la troisième région de métropole où les écarts

### 4 L'écart salarial entre les femmes et les hommes est élevé en Moselle et dans le Haut-Rhin

Salaires annuels nets moyens par sexe

	2015			Écart en 2012 (en %)
	Femmes	Hommes	Écart (en %)	
Ardennes	20 558	25 069	-18,0	-18,6
Aube	20 514	25 133	-18,4	-18,9
Bas-Rhin	22 329	28 179	-20,8	-21,1
Haut-Rhin	21 178	27 379	-22,6	-23,1
Haute-Marne	20 097	24 019	-16,3	-16,8
Marne	22 268	27 265	-18,3	-19,0
Meurthe-et-Moselle	21 746	26 769	-18,8	-19,6
Meuse	20 041	24 419	-17,9	-18,0
Moselle	20 667	26 846	-23,0	-23,2
Vosges	20 113	24 617	-18,3	-19,8
<b>Grand Est</b>	<b>21 365</b>	<b>26 760</b>	<b>-20,2</b>	<b>-20,7</b>
<b>France de province</b>	<b>21 790</b>	<b>27 006</b>	<b>-19,3</b>	<b>-19,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>23 853</b>	<b>29 342</b>	<b>-18,7</b>	<b>-19,4</b>

Note : salaire en équivalent temps plein permettant de raisonner à temps de travail égal.

Lecture : en 2015, dans les Ardennes, le salaire annuel moyen des femmes s'élève à 20 558 euros, celui des hommes à 25 069 euros, soit un écart de 18,0 %. En 2012, l'écart était de 18,6 %

Champ : salariés du secteur privé et du secteur semi-public hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Source : Insee, DADS 2012 et 2015.

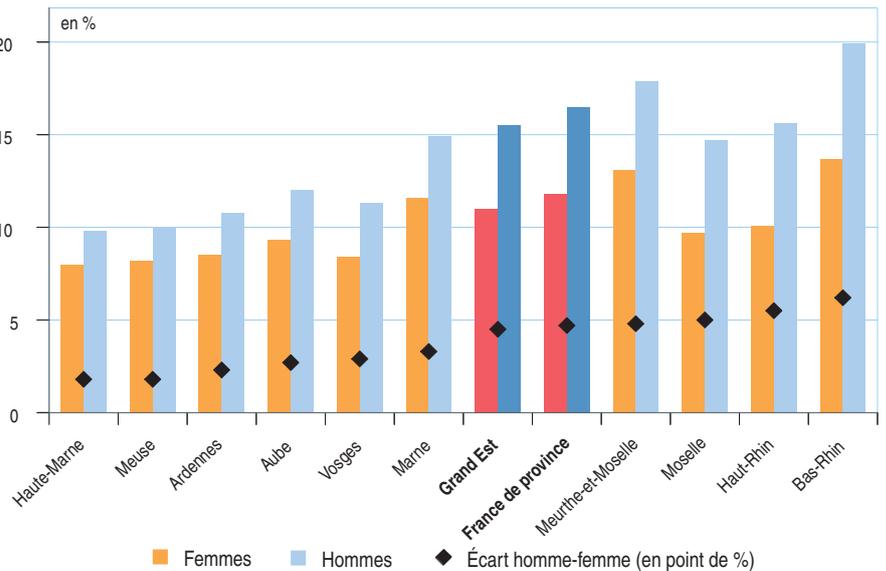
sont les plus grands, après Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (20,6 % et 20,4 %), la moyenne nationale se situant à 18,7 %. Dans la région, les salaires moyens aussi bien féminins que masculins sont inférieurs à la moyenne de province, sauf dans la Marne et le Bas-Rhin. C'est en Moselle et dans le Haut-Rhin que la différence entre les salaires des femmes et des hommes est la plus importante, aux troisième et quatrième rangs parmi les départements de province, après le Territoire de Belfort et la Haute-Garonne (24,8 % et 23,1 %). À l'opposé, en Haute-Marne et dans la Meuse, elle est la plus réduite du Grand Est. C'est aussi dans ces deux départements que les salaires moyens féminins et masculins sont les plus faibles.

L'écart salarial est le plus prononcé parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (21 %). Il est le plus bas pour les employés (10 %).

En 2012, la différence de salaire entre les femmes et les hommes était de 20,7 %, soit une diminution de 0,5 point entre 2012 et 2015, comme au niveau national. C'est dans les Vosges que la réduction a été la plus importante, - 1,5 point. À contre-courant, dans la Meuse et en Moselle, l'écart est resté quasi stable. Dans la région, il a baissé de 1,5 point pour les cadres, il est demeuré presque identique pour les employés tandis qu'il s'est creusé pour les professions intermédiaires (de 0,9 point).

## 5 Les femmes moins souvent cadres que les hommes, surtout en Moselle et en Alsace

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures par sexe et écart entre femmes et hommes



Lecture : dans le Bas-Rhin, la part des femmes cadres s'établit à 13,7 %, l'écart avec la part des hommes cadres s'y élève à 6,2 points.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire au lieu de travail.

## ... dues plus qu'ailleurs aux caractéristiques des emplois occupés

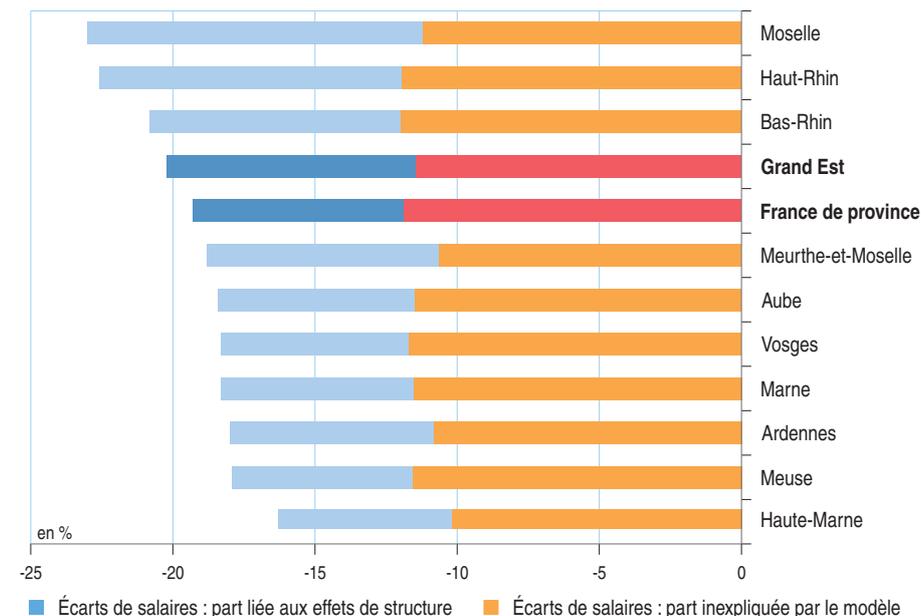
La différence de rémunération entre les femmes et les hommes s'explique en partie par les caractéristiques des salariés (telles que l'âge ou le fait d'avoir occupé un ou plusieurs postes durant l'année), les

caractéristiques du poste qu'ils occupent (catégorie socioprofessionnelle, type de contrat, temps de travail) et de l'entreprise ou de l'établissement qui les emploie (taille, secteur d'activité). En effet, les femmes sont surreprésentées dans certains métiers, généralement peu rémunérateurs, tels que les métiers de la santé (infirmier, sage-femme, aide-soignant), des services à la personne et de la petite enfance, les métiers de secrétaire, vendeur et d'agent d'entretien. Dans la région, dix familles de métiers rassemblent 48 % des femmes de plus de 15 ans en emploi, soit l'une des plus fortes concentrations de métropole. Ces dix métiers ne regroupent que 10 % des hommes : cette ségrégation professionnelle reflète déjà en soi des inégalités de genre. Les femmes accèdent plus difficilement à des postes à responsabilité. En 2012, 26 % des femmes de la région occupaient un poste de niveau inférieur à leur formation, soit 4 points de plus que les hommes. Dans le Grand Est, en 2014, seules 11,0 % des femmes sont cadres, contre 15,5 % des hommes. Cette proportion est la plus faible dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges (moins de 9 %), et la plus élevée dans le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle (plus de 13 %). Mais c'est en Moselle et dans les départements alsaciens que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus grand (figure 5).

À temps de travail égal, 43 % des disparités salariales peuvent être imputées à la structure des populations en emploi, contre 38 % dans l'ensemble de la province (*Méthodologie*). Le Grand Est est ainsi la région où

## 6 Les écarts de salaires femmes-hommes davantage liés à la nature des emplois occupés en Moselle et dans le Haut-Rhin

Décomposition des écarts de salaires femmes-hommes



Lecture : en 2015, en Haute-Marne, les femmes perçoivent un salaire annuel net moyen inférieur de 16,3 % à celui des hommes : 6,1 % de cet écart est lié aux caractéristiques différentes des hommes et femmes salariés et aux emplois qu'ils occupent, et 10,2 % à d'autres facteurs inexpliqués par le modèle.

Champ : salariés du secteur privé et du secteur semi-public hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Source : Insee, DADS 2015.

les caractéristiques des salariés et des postes occupés expliquent dans une plus grande proportion les écarts de rémunération entre femmes et hommes. Le reste des écarts de salaires serait lié à d'autres caractéristiques inobservables, telles que l'expérience professionnelle ou l'ancienneté dans l'entreprise, mais aussi les pratiques discriminatoires, difficiles à mesurer.

Au sein de la région, c'est en Moselle et dans le Haut-Rhin que les effets de structure des différences salariales sont les plus importants : plus de 47 % des écarts de salaires relèveraient de ces effets (figure 6).

À l'inverse, dans la Meuse, les Vosges et la Marne, ils n'expliquent que 37 % des écarts salariaux entre hommes et femmes.

Une fois ces effets de structure pris en compte, les inégalités de rémunération entre femmes et hommes sont réduites et varient assez peu selon les départements, entre 10,2 % en Haute-Marne et 12 % dans le Bas-Rhin. Dans la région, elles s'avèrent parmi les plus faibles de métropole, le Grand Est se plaçant de ce point de vue en quatrième position après les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val-de-Loire. ■

## Sources

La majorité des indicateurs présentés sont issus des données des recensements de la population ou de la base Saphir (fichier harmonisé des recensements de la population).

Les revenus salariaux en équivalent temps plein sont obtenus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2012 et 2015.

## Définitions

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population correspond au pourcentage de personnes se déclarant

chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Ce concept diffère du taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Il est également à distinguer de la **part de chômeurs** qui mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

## Méthodologie

La méthode employée pour expliquer les écarts de salaires entre hommes et femmes est la décomposition d'Oaxaca-Binder. Les écarts salariaux sont *a priori* corrigés de l'effet mécanique du temps de travail et de la durée de travail, puisque présentés en équivalents temps plein (EQTP). Ce modèle permet d'estimer ce qui, dans les écarts de salaires, relève des caractéristiques des populations étudiées (femmes et hommes

en emploi). Les caractéristiques prises en compte concernent le salarié lui-même (son âge, le fait qu'il ait occupé un seul ou plusieurs postes dans l'année), le poste occupé (travail à temps complet/partiel, type de contrat de travail, catégorie socioprofessionnelle) et l'entreprise qui l'emploie (secteur d'activité, taille de l'établissement).

### Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication

Joël Creusat  
Rédaction en chef  
Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes : l'égalité en question », *Insee Références*, Édition 2017.
- Baillot A., Michel S., « Femmes et hommes ; regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n° 1585, mars 2016.
- Emorine M., Mom K., « La féminisation gagne les métiers les plus qualifiés, à dominance masculine », *Insee Analyses Grand Est* n° 62, décembre 2017.
- Kelhetter D., Mom K., « Femmes : des orientations scolaires puis professionnelles qui ne procurent pas les meilleurs salaires », *Insee Analyses Grand Est* n° 35, mars 2017.

